

# Au cœur du village



N°6

NOVEMBRE 2014

## Vivre ensemble

### Le mot du maire



Le bien-être de tous est notre préoccupation quotidienne. De ce point de vue, il n'y a pas pire erreur que d'opposer les générations entre elles, ou de favoriser une catégorie de population au détriment d'une autre. À Rimogne, jeunes et moins jeunes méritent la même attention. Et si beaucoup d'efforts sont réalisés en faveur de la jeunesse, nos aînés ne sont pas oubliés, bien au contraire. Les actions mises en œuvre dans le passé ont toutes été maintenues et de nouvelles ont été créées ou vont l'être. Mieux vivre, c'est aussi vivre ensemble, et les liens intergénérationnels doivent être renoués, comme c'est le cas au sein du conseil municipal où toutes les générations sont à nouveau représentées. L'échange et le partage sont une richesse dont notre village ne peut se passer.

*Grégoire Durou*

## Rimogne solidaire

Un village où il fait bon vivre, c'est un village où chacun se préoccupe de l'autre. C'est pour cela que le centre communal d'action sociale a pour mission d'apporter un soutien aux plus fragiles ou plus âgés d'entre nous.



Le centre communal d'action sociale, le C.C.A.S., présidé par le Maire, est animé par une équipe de personnes bénévoles. Son action repose sur l'engagement de sa vice-présidente, Marie Maire, et de tous ses membres. Grâce à leur aide, le C.C.A.S. s'est en mesure d'améliorer le quotidien de nombreuses personnes. C'est le cas de celles qui bénéficient des colis de la Banque alimentaire. Cette action a été initiée, il y a plus de 10 ans, par Christiane Manand, adjointe au maire. Tous les mois, une vingtaine de familles reçoivent, sous condition de ressources, des denrées alimentaires comprenant viandes et légumes frais, et parfois des produits d'entretien. Un véritable coup de pouce dans les périodes difficiles.

Une toute nouvelle action a été parallèlement créée. Le C.C.A.S. vient en effet de signer une convention de partenariat avec le réseau « Culture du Cœur ». Ce réseau offre aux Rimognats qui n'en ont pas les moyens, ou n'en ont tout simplement pas l'habitude, de participer gratuitement à des spectacles, des expositions ou d'autres manifestations culturelles, non seulement dans tout le département, mais aussi à Reims ou ailleurs dans la région - une initiative originale pour favoriser largement l'accès à la culture et rompre l'isolement dans lequel certains vivent parfois - S'adresser en mairie pour le programme et les modalités.

### Des activités pour les seniors

C'est aussi pour éviter l'isolement que le C.C.A.S. propose un certain nombre d'activités aux seniors.

A commencer par des sorties régulières. La dernière s'est déroulée en juin. Ils étaient plus

d'une quarantaine à visiter le Musée de la mine de Lewarde dans le Nord, et à profiter d'une belle journée. Ces déplacements, ouverts aux plus de 60 ans, continueront d'être organisés tout au long de l'année.

Le prochain aura lieu en décembre et sera plus festif. Nos anciens participeront à un déjeuner-spectacle au réputé cabaret de Tinquieux, pour y retrouver l'ambiance du music-hall. Un voyage qui affiche déjà complet et qui, c'est certain, ravira ses 55 participants.

Autre rendez-vous très attendu : le traditionnel repas dansant des anciens aura lieu le 16 novembre. Un grand moment de convivialité, en musique et en danse, puisque la toute nouvelle association « Les p'tis pas de danse » y présentera des démonstrations de danse de salon. C'est l'occasion de réunir les anciens et de leur témoigner toute l'attention que nous leur portons. Tous ceux qui ne pourront pas se déplacer se verront offrir un panier garni directement apporté chez eux. Réservé jusqu'ici aux anciens de plus de 80 ans, ce cadeau est désormais offert aux plus de 75 ans.

Enfin, dernière date à retenir : la galette des rois. Habituellement réservée aux seniors, elle sera dès cette année élargie à l'ensemble des habitants pour permettre à tous de se rencontrer et de célébrer l'arrivée de la nouvelle année.

Mais au-delà de ces moments ponctuels, le village manquait de rendez-vous réguliers permettant aux seniors de se retrouver entre eux, pour discuter, jouer à des jeux de société ou tout simplement sortir. C'est la raison pour laquelle le C.C.A.S. a souhaité organiser à nouveau tous les mois des après-midi récréatives, telles qu'elles existaient autrefois. Elles auront lieu dans les nouveaux gîtes municipaux, un lieu chaleureux pour se sentir comme chez soi, entre amis, et partager un thé et un goûter. Un lieu où les plus jeunes, notamment les enfants, pourront venir à la rencontre de leurs aînés. Premier rendez-vous, le mardi 18 novembre, à 14h, aux nouveaux gîtes municipaux (en face de la Maison de l'Ardoise).

Ce nouveau rendez-vous vient en complément des activités déjà existantes et proposées par les associations (gym douce, danse de salon, marche...). D'autres pourront bien sûr être créées en fonction des souhaits exprimés, notamment par le biais du Conseil des Sages. Souhaité par la municipalité, le Conseil des Sages aura pour vocation de recueillir l'avis de tous ceux qui par leur ancienneté et leur expérience peuvent contribuer au mieux-être dans notre commune et à son développement harmonieux.

## Les primés du concours des maisons fleuries



Le 9 octobre, le maire et les membres du concours des maisons fleuries ont récompensé tous les lauréats pour les remercier de contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Les primés sont pour les prix d'encouragements : Mmes BLONDEAU, DAMPERON, DARDENNE, FERNANDES, LAMBERT, TEIXEIRA et TRASSART et MM ROLAND et PINTEAUX ; les prix de félicitations : Mmes BLAVIER, BOURNONVILLE, DENOUILLE, FLEURY, FONDER, HALLERT, SIVERT, LECLERE et NOIRET et MM BAUDRILLART, DRUART et CALVI ; les prix d'honneur : Mmes FONTAINE, GEROLAMI, GIRACCA, NICOLAY, ROUSSEL, DEMELIN et HUART et MM. ANDRY et MANAND.

## Visite des écoles à la mairie



C'était une première pour beaucoup d'entre eux : tous les élèves des écoles primaires ont été accueillis par le maire, Grégory Truong, et Adeline Lacaille, conseillère municipale en charge de l'éducation, pour une visite de la Mairie. Si certains connaissaient déjà la Salle du conseil municipal, peu d'entre eux avaient eu l'opportunité de découvrir l'envers

du décor. Toutes les classes se sont succédé durant une matinée et les élèves ont pu questionner le maire sur son travail, le fonctionnement d'une mairie et sur les symboles de la République. Une sensibilisation utile à la citoyenneté et une bonne entrée en matière avant l'élection à venir du premier Conseil Municipal Enfants de Rimogne.

## Après Paris...Rimogne !

Alors qu'elle joue toujours à Paris, c'est à Rimogne que Marina Cars s'est produite, devant une salle pleine, pour présenter son women-show détonnant. « Women » au pluriel, puisque pendant près d'une heure, ses portraits de femmes, caustiques et grinçants, ont fait le bonheur d'un public venu très nombreux découvrir l'humoriste ardennaise. Il a pu aussi apprécier le talent de Hugo Plaisant, un jeune Rimognat, qui avec Brandon Chan, a assuré la première partie du spectacle.

## Retour sur le Bal des vampires

Ils sont tous venus, pour assister au bal des vampires, organisé le 31 octobre dernier par la municipalité. Dans une salle polyvalente entièrement décorée et assombrie pour l'occasion, les sorcières, les monstres et autres fantômes ont rivalisé pour compter parmi les meilleurs déguisements.



## Le Téléthon c'est le 5 et 6 décembre !

Retenez bien ces dates, puisque ce week-end-là sera à nouveau l'occasion de se mobiliser pour la recherche et la lutte contre les maladies génétiques. À Rimogne, le comité des fêtes qui rassemble la municipalité et les associations du village organise plusieurs rendez-vous pour vous permettre d'effectuer dans la bonne humeur des dons au profit de cette grande cause (voir programme au verso).

## Fêter la Saint-Nicolas

Il est de retour ! Saint-Nicolas sera parmi nous le 6 décembre, à l'issue du grand repas du Téléthon. En effet, il donne rendez-vous aux enfants le 6 décembre à la Salle polyvalente, à 15h30, pour des photos, une balade dans le village et une joyeuse distribution de bonbons.

## ESPACE D'EXPRESSION

### MAJORITÉ MUNICIPALE

Les élections se succèdent. Après le scrutin municipal de mars, les européennes en juin, les sénatoriales en octobre, voici que se profilent les élections départementales qui auront lieu au mois de mars prochain. Une nouveauté marquera ce scrutin puisque le canton de Rocroi –auquel appartient Rimogne- et celui de Signy-le-Petit vont être fusionnés pour n'en faire qu'un. Autre nouveauté, il faudra élire deux conseillers par canton : un homme et une femme. Je fais déjà l'objet de sollicitations pour me présenter à ces élections. J'en suis honoré car il s'agit là d'une certaine forme de reconnaissance pour le travail que nous sommes en train d'accomplir à Rimogne, mais je n'oublie pas que nous avons pris l'engagement collectif de nous attacher en priorité à la gestion de notre commune. Un certain nombre de grands projets vont réclamer toute notre attention dans les prochains mois et j'ai pris la décision de m'y consacrer tout entier. Grégory Truong

MINORITÉ MUNICIPALE Texte non communiqué

## Jeudi 16 octobre

### ► Cérémonie militaire au collège

Le collège du Blanc Marais de Rimogne a signé une convention avec le 3<sup>e</sup> régiment du Génie de Charleville-Mézières pour la création d'une classe de seconde « citoyenneté-défense ». C'est dans ce cadre que s'est tenue au collège une cérémonie militaire au cours de laquelle le maire de Rimogne, accompagné de Yannick Rossato, premier adjoint et correspondant défense de la commune, ainsi que M. Philippe Palanca, principal, ont été invités par le lieutenant-colonel Paul de Vaucorbeil à remettre leurs fourragères aux jeunes engagés. Une cérémonie exceptionnelle organisée en présence des personnels et des élèves du collège, qui marque le lien entre l'Armée et la Nation.

## 9 novembre

### ► Journée découverte de jeux de société, modernes et géants

A partir de 14h - Salle Damas  
Peur des règles ? Trop compliqué ? Laissez-vous guider par les membres de l'association « Joue aux Verdoux » qui organisent cette grande journée autour du jeu, sous toutes ses formes : des jeux familiaux, des jeux stratégiques, des jeux surdimensionnés... Pour tous les goûts, pour tous les âges.

## 11 novembre

### ► Commémoration du 96<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice

du 11 novembre 1918 et Célébration du Centenaire de la Guerre 1914-1918  
11h45 - Monument aux Morts  
Participation des enfants de l'école primaire.

## 16 novembre

### ► Repas dansant des anciens

12h - Salle polyvalente  
Ouvert aux plus de 60 ans, sur réservation auprès de la mairie.  
Animé par l'orchestre « Air 2 rien » et avec la participation de l'association « Les p'tits pas de danse ». Un moment de convivialité et de partage avec nos anciens.

## 18 novembre

### ► Après-midi récréative des séniors

À partir de 14h - Gîtes municipaux  
- Ouverte à tous.

## 22 novembre

### ► Séance d'installation officielle du Conseil Municipal Enfants

11h - Mairie - Séance publique ouverte à tous

### ► Messe de la Sainte-Cécile

18h - Eglise de Rimogne

## 27 novembre

### ► Conseil municipal

20h - Mairie - Séance publique ouverte à tous  
Sauf circonstances exceptionnelles, les conseils municipaux se tiennent tous les 4<sup>e</sup> jeudis du mois

## Les deux grands rendez-vous du Téléthon

## Vendredi 5 décembre

### ► Compétition de FUTSAL, organisé par le Football club de Rimogne

Rendez-vous à 18h, début des matchs à 19h - Au gymnase  
Inscription jusqu'à la veille auprès de la mairie (03.24.35.11.24)  
Tarif : 2 € par joueur.

## Samedi 6 décembre

### ► Tartiflette géante organisée par la Commune et la Jeunesse de Rimogne

Les jeunes de Rimogne s'engagent : venez soutenir leur action en faveur du Téléthon dans la bonne humeur en partageant un repas en famille ou entre amis.  
12h30, à la Salle polyvalente.  
Tarif : 8 € par personne  
Réservation obligatoire auprès de la mairie (03.24.35.11.24)

## Samedi 6 décembre

### ► Le retour de saint-Nicolas

15h30 - Place de la République.  
Saint-Nicolas attend tous les enfants et les parents pour une balade, avec les ânes, des photos et une distribution de friandises.



## Infos pratiques

### ■ Permanence du Maire

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

### ■ Horaires d'ouverture de la mairie

Pour un meilleur service, la mairie est désormais ouverte le mercredi matin.

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

### ■ Horaires pour le jardinage et le bricolage

L'utilisation d'appareils sonores (tondeuse, perceuse etc.) est autorisée du lundi au vendredi de 08h30 à 12h puis de 13h30 à 19h - les samedis de 09h à 12h puis de 14h à 18h - les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

### ■ Horaires pour les feux de jardin

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, ils sont interdits du lundi au vendredi, de 12h à 17h, ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés.

### ■ Aide administrative

Un problème avec des formalités administratives ? Besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier ? Monique CLOUET, conseillère municipale, se tient à votre disposition, sur un simple appel à la mairie au 03 24 35 11 24

au cœur du village

Directeur de publication : Grégory Truong  
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89

Crédits photos : Mairie de Rimogne, O. Lemoine  
Dépôt légal à parution

## Etat-civil

### Bienvenue à

Chloé PIERRET, née le 27 septembre 2014

### Ils nous ont quittés

Medhi HACHELAF, le 24 octobre 2014

Guy LEBLANC, le 25 octobre 2014